AR Prefecture
043-284300019-20231017-2023_DELCA_021-DE
Reçu le 25/10/2023

Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'administration

Séance du 17 octobre 2023

Membres en exercice : 22
Présents : 18
Procuration : 3
Nombre de votants : 21
Votes pour : 21
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation : 15 septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-21

Décision modificative N°1

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre, à 9 h 30, le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application des articles L 1424-27 et L 1424-28 du code général des collectivités territoriales sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Membre de plein droit

Était présent : M. Aurélien DUVERGEY, directeur des services du cabinet de la Préfecture.

Était excusé : M. Yvan CORDIER, Préfet de la Haute-Loire.

Membres élus avec voix délibérative

Titulaires :
Mmes Nicole CHASSIN, Sophie COURTINE, Christiane MOSNIER, Blandine PRORIOL, Christelle VALANTIN.

MM Raymond ABRIAL, Jean-Paul AULAGNIER, Remi BARBE, Michel BRUN, Michel CHAPUIS, André FERRET, Bruno MARCON, Guy PEYRARD, Jean-Louis REYNAUD, Jean-Luc VACHELARD, Jean-Paul VIGOUROUX.

Excusés :
MM Philippe DELABRE, Jean-Paul LYONNET.
Mme Patricia GOUDARD.

Procurations :
M. Jean-Marc BOYER à M. Jean-Paul AULAGNIER, M. Olivier CIGOLOTTI, à Mme Sophie COURTINE, M. Pierre LIOGIER à M. André FERRET.

Suppléants :
M. Guy JOLIVET.

Membres de droit avec voix consultative

Titulaires : Colonel Frédéric ROBERT, Directeur – Chef de Corps du Service Départemental d'Incendie et de Secours – Capitaine Jean PESTRE, Président de l'UDSP - Médecin-Commandant Hélène JURY, Médecin-cheffe du SDIS43 – Lieutenant Pierre CHAUSSE, sapeur-pompier professionnel officier – Adjudant-chef Damien CHAPUIS, sapeur-pompier professionnel non officier - Commandant Jean-Michel BERINGER, sapeur-pompier volontaire officier - Adjudant-chef Richard CONCHON des sapeurs-pompiers volontaires non officiers – M. Laurent FAURE, fonctionnaire territorial n'ayant pas la qualité de SPP.

Suppléants : Colonel Guillaume OTTAVI, Directeur adjoint – commandant en second.

Excusés : /

Assistaient également à la séance : Lieutenant-Colonel Patrice ACHARD, chef d'État-major, Commandant Pascal PERRIN, chef du groupement technique, Commandant Philippe GALTIER, chef du groupement ressources humaines – Monsieur Alexandre RAMONA, chef du groupement contentieux finances - Madame Aurélie ADAM, cheffe du service finances.

Organisme partenaire du SDIS disposant d'une voix consultative

Excusé : M. Pascal ROMEAS, conseiller aux décideurs locaux.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture
043-284300019-20231017-2023_DELCA_021-DE
Reçu le 25/10/2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-21 : Décision modificative N°1

Un budget est susceptible d'être modifié après son vote afin de s'adapter aux besoins et aux ressources de l'établissement public.
Le budget 2023, après approbation par le CASDIS d'un budget supplémentaire au mois de juin, nécessite, en cette fin d'exercice, des ajustements tant en dépenses qu'en recettes.
Cette décision modificative s'inscrit dans un contexte d'activité opérationnelle soutenue avec un bilan hommes*heures supérieur à celui prévu lors de la construction budgétaire 2023 et que le recentrage des missions sur le cœur métier n'a pas suffi à compenser.

Objet	D/R	F/I	Montant	Compte à créditer	Compte à débiter
FOND VERT	R	F	18 610,00 €	FIN/74718	
FCTVA INVESTISSEMENT	R	I	68 301,39 €	FIN/10222	
REMB DIVERS ENSOSP	R	F	2 500,32 €	FIN/7478	
VENTES AGORASTORE	R	F	40 000,00 €	FIN/775	

Objet	D/R	F/I	Montant	Compte à créditer	Compte à débiter
SUBVENTION MAIRIE SIAUGUES	D	I	11 000,00 €	FIN/20412	
SUBVENTION MAIRIE RIOTORD	D	I	6 000,00 €	FIN/20412	
IRCANTEC ÉLUS	D	F	- 1 600,00 €		GRH/6453
IRCANTEC ÉLUS	D	F	1 600,00 €	GRH/6531	
HABILLEMENT 2 AGENTS SMPM	D	I	3 600,00 €	HAB/GRIMP/ 2188	
ÉQUIPEMENT 2 AGENTS SMPM	D	I	2 600,00 €	HAB/GRIMP/ 21562	
AJUSTEMENT BUDGET INDEMNITÉS SPV	D	F	193 660,32 €	GRH/202/ 64141	
CARBURANT	D	F	0,00 €	PAT/60622	
ÉLECTRICITÉ / GAZ	D	F	0,00 €	PAT/60612	
CLÔTURE APCP CIS MONISTROL	D	I	-892,84 €	PAT/OP12/ 231312	
INTÉRÊTS EMPRUNTS	D	F	-100 000,00 €		FIN/66111
TRANSPORT DU PERSONNEL	D	F	-10 000,00 €		OPS/6247
AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	D	F	-9 500,00 €		OPS/6068
FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	D	F	-2 000,00 €		FIN/6255
AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	D	F	-1 000,00 €		DIR/6068
ACHAT MATÉRIEL ROULANT	D	I	113 184.13 €	ATE/21561	
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS	D	I	810,10 €	FOR/21562	
MAINTENANCE	D	F	-10 050,00 €		MAG/6156/ 531
MATÉRIEL BUREAU ET MOBILIER CIS LOUDES	D	I	-10 000,00 €		PAT/2184
VESTIAIRES CIS LOUDES	D	I	-15 000,00 €		PAT/2188
CONSTRUCTION CIS LOUDES	D	I	-43 000 ,00 €		PAT/2314

AR Prefecture

043-284300019-20231017-2023_DELCA_021-DE
Reçu le 25/10/2023

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité la présente décision modificative.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE AU RETOUR DE LA PRÉFECTURE

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

MARIE-AGNÈS PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours HAUTE-LOIRE